

## COMPTE RENDU DE LA SESSION ORDINAIRE 2007 DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ONG DROIT DES GENS

Le 25 juin 2007, de dix sept heures à 19 heures, s'est tenue, dans la salle de Conférences de la Préfecture d'Abengourou, la session ordinaire 2007 de l'Assemblée générale de l'ONG Droit des Gens.

### **Etaient présents :**

- Au titre des membres du Bureau exécutif :

KOUAKOU Kouadio Amos, Secrétaire Général de l'ONG, Président de séance ;

AKPOUE N'DRI Denis, Secrétaire Général Adjoint de l'ONG, Secrétaire de séance ;

OUATTARA Paribaga, Trésorier Général de l'ONG ;

ALLOU Ahou Clotilde, Trésorière Adjointe de l'ONG ;

- Commissaire aux comptes :

SIKA A. Lazare ;

- Au titre des membres ordinaires :

NZI Brou

FRONDO Brou

KONE Souri

Me KOUADIO N'Guessan

KOUASSI Missa

### **Etaient absents excusés :**

Docteur AKA Jean-Paul

AMANI AYA Déborah

KOUAKOU KOUADIO Laurent

DJESSAN Bi Win.

Les points inscrits à l'ordre du jour étaient les suivants :

- Rapport administratif et financier de l'exercice 2006
- Programme d'activités 2007
- Divers.

Ouvrant la séance, Monsieur KOUAKOU KOUADIO Amos, premier responsable de l'ONG, a fait le constat de l'atteinte du quorum aux termes des articles pertinents des statuts. En effet, sur quatorze membres, dix (10) étaient présents. Le président de séance a, ensuite, annoncé à l'Assemblée générale, l'admission d'un nouveau membre en la personne de Mademoiselle GOUEDE Emilienne, Agent du SIGFIP à la Préfecture d'Abengourou. Séance tenante le Secrétaire Général de l'ONG lui a remis les documents relatifs à l'ONG.

Abordant le premier point inscrit à l'ordre du jour, le Président de séance a indiqué qu'après l'Assemblée générale constitutive qui a eu lieu en janvier 2006, l'accomplissement des formalités de déclaration de l'ONG et la cérémonie de présentation officielle de l'ONG, en avril 2006, celle-ci a organisé, en partenariat avec le Centre National de Documentation juridique (CNDJ), une cérémonie de dédicace du livre « Le rôle des Nations Unies dans la résolution de la crise ivoirienne », le 8 juin 2006, à Abidjan. « Cette dernière initiative a contribué à la promotion de l'ONG », précise le Président de séance.

« Conformément à la législation en vigueur, le Secrétaire général a fait procéder à une insertion au Journal Officiel de la République de Côte d'Ivoire (JORCI). »

Au titre de la question des locaux abritant le siège de l'ONG, Monsieur KOUAKOU Kouadio Amos a fait savoir qu'en vertu d'une convention existant entre l'ONG dénommée Groupe de Diffusion du Droit, dirigée par Monsieur COFFI Jean-Paul, Professeur de Droit à l'Université de Cocody, et l'ONG Droit des Gens, les deux organisations occupent un bâtiment sis à Yopougon-Ananeraie et exploitent les adresses suivantes : 22 BP 133 Abidjan, Téléphone : 23531994 ; fax : 23531996. Après son bref exposé, le Secrétaire Général donne la parole au Trésorier général pour faire le point de la situation financière.

Celui-ci indique que les ressources ont été le produit des droits d'adhésion et des cotisations des membres de l'ONG (environ 170 000 F CFA), ainsi que la subvention accordée par la Mairie d'Abengourou pour la gestion du site Internet [www.abengourou.info](http://www.abengourou.info) (200 000), soit une somme totale d'environ 370 000 francs.

Ces ressources ont servi à :

- l'organisation de l'Assemblée générale constitutive (confection de documents distribués aux membres de l'ONG) ;
- l'organisation de la cérémonie de présentation officielle de l'ONG (confection de T-shirts, cocktail, presse écrite, télévision, hôtesses, etc.) ;
- Gestion des sites Internet (hébergement des sites Internet [www.abengourou.info](http://www.abengourou.info) et [www.oddg.org](http://www.oddg.org): 50 000 ; connexion Internet : 10 000 X 12 = 120 000 ; pourboire technicien, etc.) ;
- Frais d'insertion d'annonce au JORCI : 35 000 F CFA ;
- Frais relatifs au siège de l'ONG : 50 000 francs.

A la fin de l'exercice, le budget a enregistré un déficit de -10 000 francs supporté par le Secrétaire général de l'ONG.

A l'issue des discussions et du rapport du Commissaire aux comptes, quitus a été donné aux membres du bureau exécutif par l'Assemblée générale. Ce qui a permis au Secrétaire général de présenter un projet de programme d'activités pour l'année 2007 qui se décline de la manière suivante :

- de janvier à décembre 2007 : publications sur les sites Internet gérés par l'ONG ;
- 1<sup>er</sup> trimestre 2007 : initiation des membres de l'ONG aux NTIC ;
- juin 2007 : assemblée générale ordinaire 2007 ;
- juin à octobre 2007 : élaboration, recherche de financement et exécution d'un projet de lutte contre les pires formes de travail des enfants à Agnibilékrou ;
- initiation des Secrétaires généraux de Préfecture ou d'agents de Préfecture à la création de sites web.

Après discussion le programme d'activités 2007 a été adopté.

La séance a été levée à 19 heures après un cocktail offert par le Secrétaire Général de l'ONG.

Fait à Abengourou, le 30 juin 2007.

L'Administrateur du site [www.oddg.org](http://www.oddg.org)